



Stages auprès de la Direction de l'interprétation de la Cour de justice de l'Union européenne

La Cour de justice de l'Union européenne offre chaque année, à des candidats détenteurs d'un diplôme d'interprète de conférence, un nombre limité de stages rémunérés au sein de la Direction de l'interprétation, d'une durée maximale de 2 ou de 2,5 mois.

Les stages à l'interprétation s'adressent en premier lieu à de jeunes diplômés en interprétation de conférence dont la combinaison linguistique présente un intérêt pour la Direction de l'interprétation. L'objectif est de permettre aux jeunes interprètes d'être suivis dans leur perfectionnement en interprétation, plus particulièrement juridique, qui comporte à la fois une préparation des dossiers, un travail de recherche terminologique et des exercices pratiques en «cabine muette».